



Délibération D2023_045
SYANE – Convention au Conseil Energie

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-septembre à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de Vers, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame LAVOREL Joëlle, Maire.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-septembre à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de Vers, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame LAVOREL Joëlle, Maire.

Nombre de membres

Théorique : 14

En exercice : 14

Présents : 9

Procuration : 1

Présents : LAVOREL Joëlle, GUILLERMET Jérôme, MUGNIER Joseph, NOVO PEREZ Laurence, EXCOFFIER Lionel, DUPRAZ Philippe, DECRUY Marie Hélène, SAXOD Mélanie, JACQUET Brigitte,

Représentés :

DUBOUCHET Philippe qui donne pouvoir à SAXOD Mélanie

Excusé(s) : KARATAS Aylin, MARTINET Sylvain, EXCOFFIER yves, LAUREAU Pierre,

Absent(s) :

Secrétaire : DECRUY Marie Hélène

Date de convocation
8 septembre 2023

Madame le Maire présente la Convention avec le SYANE concernant les conseils énergétiques via un référent.

Après avoir entendu l'exposé de madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité

APPROUVE la convention présentée,

AUTORISE Madame le Maire à signer cette convention

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus et ont signé les Conseillers présents

Fait à VERS, Le 20 septembre 2023

Le Maire, Joëlle LAVOREL